



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 05/05/21

Reçu en Préfecture le : 06/05/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210504-116820-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

Séance du mardi 4 mai 2021
D-2021/166

Aujourd'hui 4 mai 2021, à 14h02,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaëtan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Madame Géraldine AMOUROUX et Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM présents à partir de 15h31, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h25, Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h30, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18h00, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h00

Excusés :

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

**Bordeaux Zac Bastide Niel. Création d'une servitude
de passage au profit de la SNC 50 Rotonde
sur la parcelle AX 274. Décision. Autorisation**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au sein de la ZAC Bastide Niel, la SNC 50 Rotonde a acquis auprès de la SAS d'Aménagement Bastide Niel un ensemble de parcelles situées rue de la Rotonde afin d'y réaliser un programme de construction de bâtiments collectifs à usage mixte d'habitation et de commerce destinés à être vendus en l'état futur d'achèvement.

Dans le cadre de cette opération, afin d'assurer la desserte en chauffage urbain des divers logements et locaux commerciaux à édifier sur les îlots BO98, BO99 et BO109 dépendant de la ZAC Bastide Niel, la SNC 50 Rotonde doit disposer de droits réels sur les emprises foncières en domaine privé appartenant tant à la SAS d'Aménagement Bastide Niel qu'à la Ville de Bordeaux, pour permettre le passage des fourreaux ou gaines indispensables à l'acheminement du chauffage urbain jusqu'aux trois îlots précités depuis la sous-station implantée sur l'îlot BO86, propriété de la SNC 50 Rotonde.

Afin d'assurer la bonne viabilisation des futures constructions à édifier sur les lots susvisés, il vous est proposé de faire gré à la demande de la SNC 50 Rotonde en lui accordant, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle de passage en tréfonds sur la parcelle communale cadastrée AX 274 pour l'alimentation en chauffage urbain de son programme immobilier sur le fondement des articles 637 et suivants du Code Civil.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Décider la création, au profit de la SNC 50 Rotonde, d'une servitude réelle et perpétuelle de passage en tréfonds de réseaux sur la parcelle communale cadastrée AX 274, d'une contenance de 359 m², 133 Cité Hortense à Bordeaux, pour l'alimentation en chauffage urbain du fonds dominant constitué par les parcelles cadastrées AX 273, 280, 281, 282, 283 et AZ 147, 148, 149, situées rue de la Rotonde et Cité Hortense à Bordeaux, appartenant à la SNC 50 Rotonde, et ce à titre gratuit.
- Autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte authentique de servitude de passage et tous documents se rapportant à cette opération.

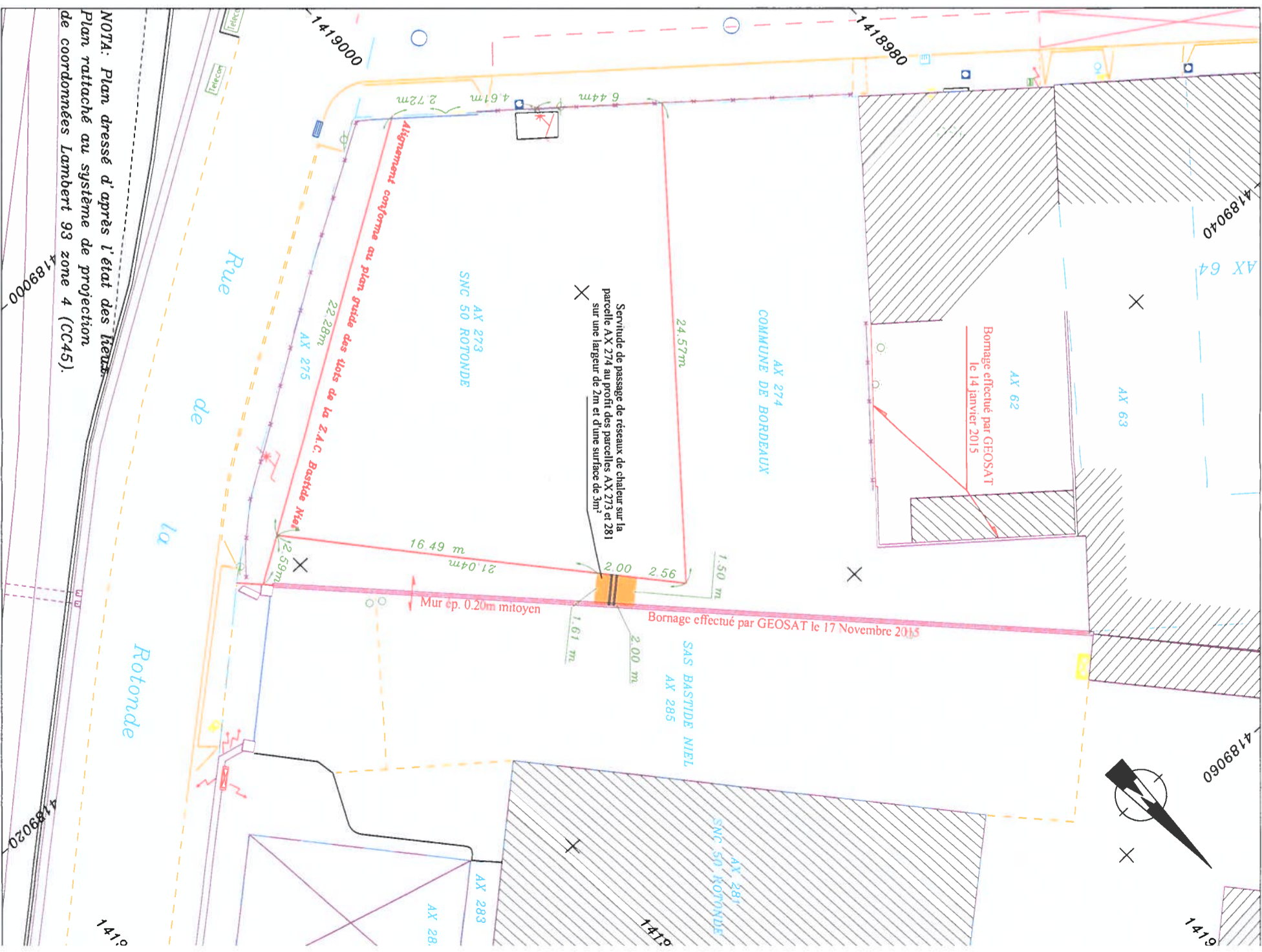
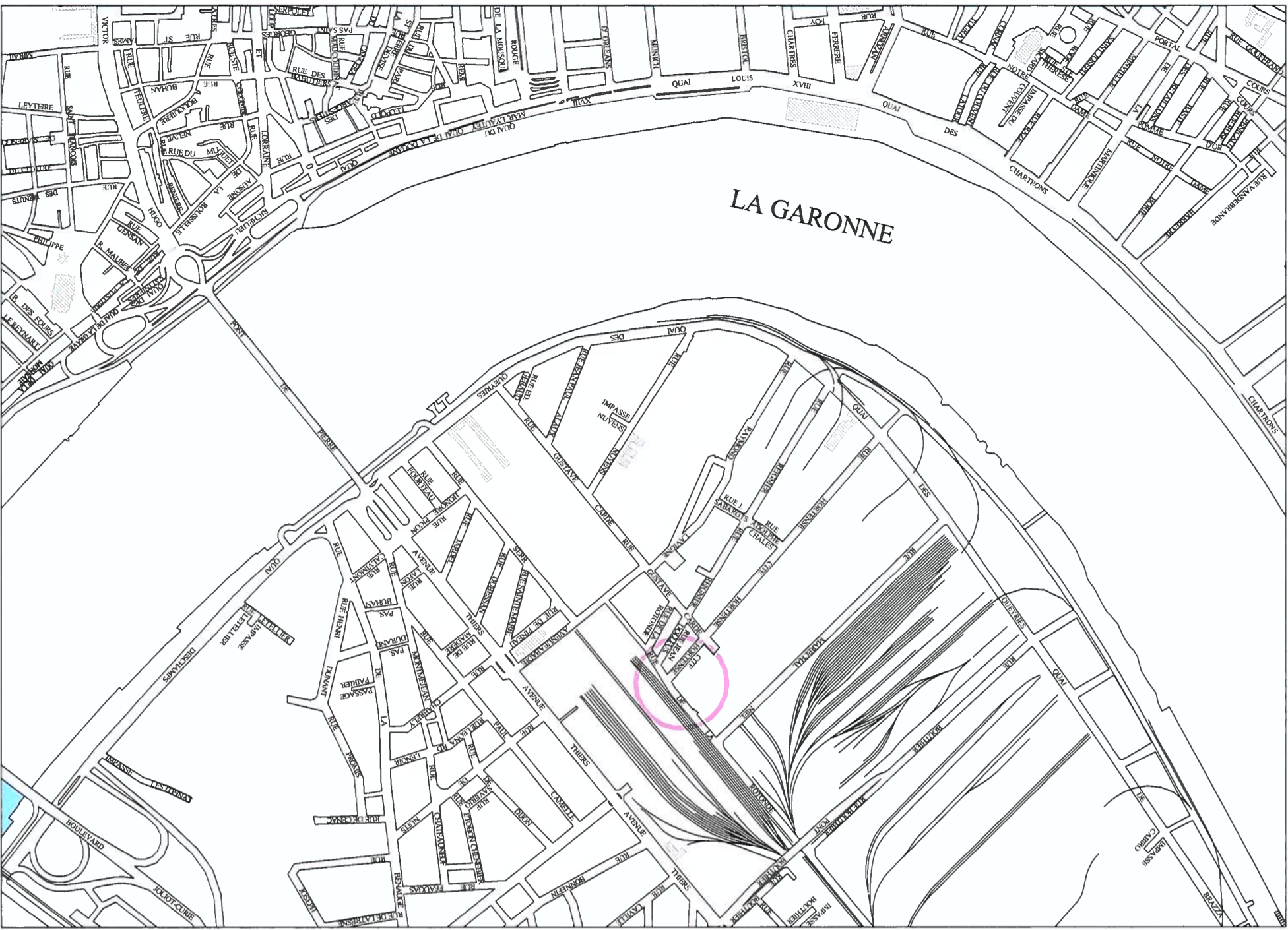
ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 mai 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET



NOTA: Plan dressé d'après l'état des lieux.
Plan rattaché au système de projection
de coordonnées Lambert 93 zone 4 (CC45).

Plan réalisé sur la base du plan de servitude établi le 03/12/2020 par la Société Géosat, Géomètres-experts associés à Pessac (Réf. 193456)